

La communauté internationale est loin d'être restée inactive durant les deux années qui se sont écoulées depuis la mise en oeuvre du Programme d'action. La Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI est en opération depuis avril 1988: en vertu de cette nouvelle Facilité, un total de 7,5 milliards de dollars sous la forme de fonds supplémentaires octroyés à des conditions concessionnelles sera mis à la disposition des pays les plus pauvres. En outre, les donateurs bilatéraux ont annoncé une contribution totale de 6 milliards de dollars pour appuyer les programmes d'ajustement structurel avec la Banque mondiale. Le renforcement de la coordination entre les donateurs vient compléter le mécanisme de groupe consultatif de la Banque mondiale. Le Fonds africain de développement a été augmenté de 50 pour cent et les versements effectués au titre de la huitième opération de reconstitution des ressources de l'Association internationale pour le développement ont été généreux.

Le Club de Paris a accordé une période de grâce et de remboursement supplémentaire à huit pays africains lourdement endettés, qui avaient demandé un rééchelonnement de la dette et avaient entrepris des programmes d'ajustement structurel. Se fondant sur une initiative prise par le Canada et approuvée lors du dernier Sommet économique à Toronto, le Club étudie actuellement les détails d'un nouveau cadre qui permettrait aux créanciers d'accorder des taux d'intérêt concessionnels, la radiation partielle d'obligations au titre du service de la dette, ou d'autres concessions comparables lors du rééchelonnement des crédits commerciaux officiellement octroyés ou garantis.

Ces mesures constituent des progrès solides. Je sais toutefois que cela n'est peut-être pas suffisant. Le Groupe consultatif des apports financiers à l'Afrique estime qu'il faudrait chaque année 5 milliards de dollars en plus des apports de ressources existants pour sauver l'Afrique de l'effondrement économique. Les ministres africains ont déclaré que ce chiffre était encore en deçà des besoins réels. Ce qui est clair, c'est que les besoins de l'Afrique sont considérables et que si les gouvernements africains et la communauté internationale n'exécutent pas intégralement le Programme d'action, les conséquences seront graves.

Pour sa part, le Canada a pris au sérieux ses responsabilités dans le cadre du Programme d'action. En mai 1986, le Canada a lancé le programme Afrique 2000. Ce programme, dont la durée prévue est de 15 ans et qui comprend de multiples facettes, a pour but d'aider au redressement de l'Afrique d'ici l'an 2000. En 1986-1987, le Canada a versé à l'Afrique près d'un milliard de dollars canadiens, par les